Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 13 (1875)

Heft: 41

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183381

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vient involontairement à l'idée qu'on a dû faire agir bien des influences pour rafraîchir la mémoire des débiteurs.

Un vieil adage dit:

« Le dévouement ressemble à certains mets qui perdent leur saveur à être réchauffés. »

Thermes-de-Lessus, 6 octobre 1875. L. C.

Les regards des Lausannois sont particulièrement attirés depuis quelques jours par les travaux de reconstruction de la flèche de la Cathédrale, où de courageux ouvriers travaillent à une hauteur vraiment effrayante. La pièce de bois qui termine l'axe a été posée mardi dernier. Lorsque la tige de fer qui doit la surmonter sera fixée, la hauteur de la nouvelle flèche surpassera de 20 pieds celle de l'ancienne.

On nous fait espérer que la charpente sera complètement achevée pour le 19 courant, 600e anniversaire de la consécration de l'édifice, le samedi 19 octobre 1275.

Gravement endommagée par trois incendies qui se succédèrent en moins de 20 ans, cette basilique avait inspiré le plus grand intérêt à toute la catholicité et des dons arrivèrent de toutes parts pour subvenir aux frais de réparation. On comprend, dès lors, que sa dédicace fut un véritable événement, qui attira à Lausanne un immense concours de peuple et une réunion imposante de hauts personnages. Le pape lui-même, Grégoire X, fit la cérémonie et changea le titre de l'église, qui n'était que collégiale, en celui de cathédrale, devant l'empereur d'Allemagne, Rodolphe de Habsbourg, à l'élection duquel il avait contribué.

Cette date est remarquable. Le souverain pontife revenait de Lyon où il avait présidé un concile, dont il attendait de grands résultats pour la domination spirituelle de l'Eglise, et le lendemain de la consécration de Notre-Dame, l'empereur prêta serment de fidélité à l'Eglise et promit à Grégoire de lui restituer les provinces enlevées au Saint-Siége, en Italie, ce qui devait mettre fin aux vieilles querelles des papes et des empereurs.

Avec le pape se trouvaient cinq cardinaux, cinq archevêques, dix-sept évêques, une foule d'abbés et de religieux de divers ordres, au milieu de tout le clergé du diocèse de Lausanne et des évêchés voisins.

L'empereur assistait à la cérémonie entouré de sa femme, de ses huit enfants, de sept ducs ou princes régnants, de quinze comtes, grands vassaux de l'empire, et d'une foule de barons, tous ayant une nombreuse suite.

Les fêtes durèrent vingt jours et l'on y déploya une magnificence extraordinaire. Les historiens du temps rapportent que Rodolphe, bien qu'avare, dépensa une somme énorme pour son costume, et que l'abbé de Saint-Gall fut obligé de vendre à la maison de Habsbourg les fiefs d'une riche seigneurie pour payer ses dépenses. Le pape fit du maître-autel de Notre-Dame un monument religieux des plus vénérés, en y déposant des morceaux de la croix, du Saint-Suaire, du Saint-Sépulcre et du tombeau de Marie, une côte de saint Laurent, etc., etc.

Les circonstances de cette solennité frappèrent vivement les imaginations et retentirent au loin. L'évêque de Lausanne, suffragant de l'archevêque de Besançon, gouvernait un diocèse comprenant 301 églises. Les revenus s'élevaient à 3 millions. A tant de puissance s'ajoutait le renom fait à sa cathédrale, qui devint une des plus somptueuses et des plus fréquentées de la catholicité. Joignons à cela la faveur que les empereurs d'Allemagne accordaient aux évêques de Lausanne, en retour de la sympathie et de l'aide que de tout temps leur avaient données ces derniers, plus amis de César que du pape, et tout fiers de leur titre de princes du Saint-Empire

La chasse aux canards sur le lac de Neuchâtel.

Les chasseurs profitent volontiers de l'heure matinale pour leurs expéditions; une « loquette, » petit bateau plat, formé de trois planches ajustées, les portera vers le but qu'ils ont reconnu de loin à l'aide d'une lunette d'approche, instrument inséparable de cette chasse. Ils chemineront d'abord avec une rame taillée d'un seul morceau et qu'on manie debout, puis quand ils seront à peu près à 500 mètres de la troupe des canards, ils prendront les « palettes » ou pattes d'oie, rames écourtées, dont on se sert lentement et sans bruit, couché sur le ventre; il ne faut point donner l'éveil à la troupe et là est le côté palpitant de cette dernière partie du voyage.

La petite embarcation porte, braquée sur une fourchette de la proue, une arme connue sous le nom de « canardière, » énorme fusil de 9 à 12 pieds de long, 3 pouces de large, pesant près de 40 livres et émergeant de huit pouces au-dessus de l'eau ; un fusil de chasse ordinaire placé à côté de celui-ci est destiné à achever le gibier qui ne sera que blessé. Le chasseur, l'œil sur le but, les mains dans l'eau, fait avancer la petite batterie flottante avec une circonspection que l'on comprendra facilement lorsqu'on saura que le moindre bruit, un craquement, un roseau qui frôle la loquette peut réveiller les canards et les disperser avant que les chasseurs soient à leur portée; puis la canardière est une arme si lourde qu'on ne peut l'épauler debout.

Arrivé à 50 pas du groupe, le chasseur qui a navigué de façon à avoir l'extrémité de son arme bien dirigée vers le but, abandonne les palettes, vise un instant et fait feu. A travers la fumée, il aperçoit des victimes, d'autres qui ne sont que blessées s'en vont battant l'eau de leurs ailes, pour retomber plus loin et se relever encore, jusqu'à ce que le fusil de chasse ordinaire les ait achevées.

On abat cinq ou six canards d'un seul coup.